

## DELIBERATION N° 83/5-11 : REACTUALISATION DU BILAN SOCIAL

Lors de sa réunion du 16 Mars 1981, le Conseil Municipal avait décidé d'actualiser une première fois le bilan social établi en 1979.

Pour tenir compte de l'évolution rapide de la population enfantine et adolescente, et afin de recenser les besoins en équipements scolaires et socio-culturels, un questionnaire a été élaboré par la Commission de l'information.

Monsieur REMY, Adjoint au Maire, précise, d'une part, que cette réactualisation permettra d'affiner les effectifs scolarisables en C.E.S dans les années à venir et qui justifieront, une nouvelle fois, l'urgence et la nécessité de réaliser cet équipement, et que, d'autre part, aux questions posées les années précédentes a été rajouté un certain nombre de questions supplémentaires, à la demande des responsables de commissions municipales, en particulier.

Afin de permettre un éventuel traitement informatique, la Commission Informatique et Liberté sera saisie.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
par 25 voix et 4 abstentions,

- décide de réactualiser le bilan social, en soumettant un nouveau questionnaire aux familles de la Commune, en juin 1983,
- décide l'ouverture d'un crédit de 15 000 Frs à l'article 615, budget supplémentaire 1983, afin de financer ce projet.